hebdomadaire
192° année
13 octobre 2016
n° 34 / 7703°
pages 1993 à 2056



ÉDITORIAI

1993 Le statut des anciens présidents de la République, Patrick Wachsmann

ACTUALITÉS

- 1996 Confusion des patrimoines: portée probatoire d'une comptabilité certifiée et approuvée
- 1997 Admission des créances: défaut de pouvoir juridictionnel du juge-commissaire
- 1999 Infection nosocomiale grave: pas d'exclusivité du rôle de l'ONIAM
- 2004 Terrorisme (expulsion): constitutionnalité du régime d'urgence absolue
- 2004 Caisse des dépôts et consignations : inconstitutionnalité du régime syndical

POINT DE VUE

/ersion numérique incluse*

2006 La CARPA et la protection du secret professionnel en matière juridique, Jean-Charles Krebs

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2018 Chronique: Le sort de la victime en cas de relaxe: quelle faute civile?, Véronique Wester-Ouisse
- 2025 Panorama: Droit du commerce international, Louis d'Avout et Sylvain Bollée
- 2042 Notes: L'admission ambiguë des clauses de bad leaver,
 - note sous Com. 7 juin 2016, Dirk Baugard et Nicolas Borga
- 2048 L'indemnisation du passager aérien déclassé,
 - note sous CJUE 22 juin 2016, Ghislain Poissonnier et Pascal Dupont
- Du nouveau en matière de prescription de l'action en responsabilité du fait des produits défectueux, note sous Civ. 1^{re}, 15 juin 2016, Julie Mattiussi



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

· DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) Thomas COUSTET (5356) · CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET Société et marché financier: Alain LIENHARD

· ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284) Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice 80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992 Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 510 € HT (520,71 € TTC)

Étranger: 576 € HT Prix au numéro: 23,48 € TTC

ISSN 0034-1835 N° CPPAP 1017 T 82206

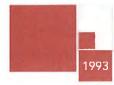
JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3 53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Octobre 2016

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14e RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des Éditions Lefebvre Sarrut

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

Patrick Wachsmann

1993 Le statut des anciens présidents de la République: de la déclaration d'inexistence évitée à l'indécence affichée



1996

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Lettre de change (aval par une personne physique): nullité pour vice de forme, Com. 27 sept. 2016

Consommation

Agence de voyages (responsabilité): décès pendant une excursion, Civ. 1™, 28 sept. 2016

Entreprise en difficulté

Confusion des patrimoines: portée probatoire d'une comptabilité certifiée et approuvée, Com. 27 sept. 2016

Admission des créances: défaut de pouvoir juridictionnel du juge-commissaire,

Com. 27 sept. 2016

Compensation des créances: connexité entre les créances de loyers et d'astreinte, Com. 27 sept. 2016

Nullité de la période suspecte (sûreté):

modification par avenant du gage, Com. 27 sept. 2016

Liquidation judiciaire (vente d'immeuble): opposabilité d'une condition suspensive, Com. 27 sept. 2016

Liquidation judiciaire (bien commun): date de

retranscription du divorce, Com. 27 sept. 2016 Fonds de commerce et commercants

Qualité de commerçant: présomption résultant

de l'immatriculation au RCS, Com. 27 sept. 2016 Société et marché financier

Société en nom collectif (liquidation judiciaire): contribution aux pertes sociales,

Com. 27 sept. 2016

Société coopérative (exclusion):

remboursement des droits sociaux de l'associé, Civ. 1^{rz}, 28 sept. 2016

1999

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance Infection nosocomiale grave: pas d'exclusivité du rôle de l'ONIAM, Civ. 1^{re}, 28 sept. 2016 Vente (nullité): conditions de renonciation et préjudice en cas de restitution,

Civ. 3e, 29 sept. 2016

Assurance automobile (offre d'indemnité): point de départ et assiette de la pénalité, Civ. 2e, 29 sept. 2016

Assurance construction (expertise judiciaire): conditions d'opposabilité, Civ. 3°, 29 sept. 2016 Principe de réparation intégrale:

arrêt des traitements médicaux par la victime, Crim. 27 sept. 2016

Famille-Personne-Succession

Succession (créanciers): constitutionnalité du régime de déclaration, Cons. const., 5 oct. 2016 2002

DROIT IMMOBILIER

Agent immobilier

Mandat (enregistrement): nullité en cas d'absence de date certaine. Civ. 1^{re}, 28 sept. 2016

Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (devis): exécution dans un délai raisonnable, Civ. 3°, 29 sept. 2016 Opérations d'aménagement (relogement): constitutionnalité du régime, Cons. const., 5 oct. 2016

2003

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Escroquerie (élément constitutif): remise d'un immeuble, Crim. 28 sept. 2016

Procédure pénale

Garde à vue (droits de la défense): transposition de la directive de 2012 par la loi de 2014, Crim. 4 oct. 2016 Détention provisoire (placement): dysfonctionnement du service des extractions judiciaires, Crim. 5 oct. 2016

2004

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Terrorisme (expulsion): constitutionnalité du régime d'urgence absolue, Cons. const., 5 oct. 2016

2004

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Caisse des dépôts et consignations: inconstitutionnalité du régime syndical, Cons. const., 5 oct. 2016

Sécurité sociale

Mutuelle (dirigeant salarié): procédure de licenciement, Soc. 28 sept. 2016

2005

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (employeur étranger): critère du lieu du travail habituel, Soc. 28 sept. 2016

Voie d'exécution

Saisie-vente: office et responsabilité de l'huissier de justice, Civ. 1^{re}, 28 sept. 2016



2006

La CARPA et la protection du secret professionnel en matière juridique par Jean-Charles Krebs



CHRONIQUES

2008

Le rayonnement international du droit français des contrats. Le cas particulier de l'OHADA par Marcel Fontaine

2018

Le sort de la victime en cas de relaxe: quelle faute civile? par Véronique Wester-Ouisse

PANORAMA

2025

Droit du commerce international août 2015 - juillet 2016 par Louis d'Avout et Sylvain Bollée

NOTES

2042

L'admission ambiguë des clauses de bad leaver, note sous Com. 7 juin 2016 par Dirk Baugard et Nicolas Borga

2048

L'indemnisation du passager aérien déclassé, note sous CJUE 22 juin 2016 par Ghislain Poissonnier et Pascal Dupont

2052

Du nouveau en matière de prescription de l'action en responsabilité du fait des produits défectueux, note sous Civ. 1[∞], 15 juin 2016 par Julie Mattiussi



2056

Élise Poillot Plateformes en ligne: portée de l'obligation de loyauté

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... »,
 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr